

## Le Pass'Sport revient pour une saison 2 !

Le Pass'Sport est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.

**Déjà 350 000 bénéficiaires en 2022 !**

Relancée en cette rentrée par le Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, cette mesure pouvoir d'achat destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, en raison d'un handicap ou pour des raisons financières, un accès facilité à une pratique sportive pérenne dans le temps en bénéficiant d'un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

*Téléchargez le dossier de presse pour retrouver toutes les informations utiles*

### Le Pass'Sport en Bourgogne-Franche-Comté

- Union Sportive de Joigny est le club qui accueille le plus de bénéficiaires du Pass'Sport
- La première bénéficiaire dans la région s'appelle Justine et elle fait du badminton
- Football, gymnastique et natation sont les trois sports les plus demandés

	Clubs partenaires	Nombre de bénéficiaires
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>1159</b>	<b>14557</b>
Côte-d'Or	176	2134
Doubs	240	3028
Haute-Saône	134	1688
Jura	110	1191

Nièvre	81	800
Saône-et-Loire	250	3226
Territoire de Belfort	48	807
Yonne	120	1683